Nations Unies S/PV.8042



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

8042e séance

Lundi 11 septembre 2017, à 18 heures
New York

Président :	M. Alemu	(Éthiopie)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Liu Jieyi
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d'Amérique	Mme Haley
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M. Delattre
	Italie	M. Cardi
	Japon	M. Bessho
	Kazakhstan	M. Umarov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Seck
	Suède	M. Skoog
	Ukraine	M. Vitrenko
	Uruguay	M. Rosselli

Ordre du jour

Non-prolifération: République populaire démocratique de Corée

17-28150 (F)







La séance est ouverte à 18 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République de Corée à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2017/769, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par les États-Unis d'Amérique.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Bolivie (État plurinational de), Chine, Égypte, Éthiopie, France, Italie, Japon, Kazakhstan, Fédération de Russie, Sénégal, Suède, Ukraine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Uruguay

Le Président (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2375 (2017).

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration après le vote.

Mme Haley (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance et de nous avoir permis de procéder à ce vote.

Les images spatiales prises de nuit au-dessus de l'Asie du Nord-Est montrent la lumière et la prospérité qui entourent un espace sombre et isolé, la Corée du Nord. Ces images illustrent clairement l'état dans lequel se trouve le régime nord-coréen. Il est seul. Il est sombre. Et il continue de s'assombrir.

Les voisins de la Corée du Nord, ses partenaires commerciaux et l'ensemble de la communauté internationale sont unis contre ses agissements dangereux et illégaux. La résolution 2375 (2017) adoptée aujourd'hui consolide des sanctions qui étaient déjà les plus sévères jamais imposées contre la Corée du Nord. Nous avons déjà connu cette situation. Le Conseil de sécurité a exprimé sa condamnation et imposé des sanctions. Néanmoins, la situation est différente aujourd'hui. Nous réagissons à un nouvel événement dangereux – l'essai par la Corée du Nord le 3 septembre de ce qu'elle prétend être une bombe à hydrogène. Nous affirmons aujourd'hui que le monde n'acceptera jamais une Corée du Nord dotée de l'arme nucléaire. Aujourd'hui, le Conseil de sécurité déclare que si le régime nord-coréen n'interrompt pas son programme nucléaire, nous prendrons nous-mêmes des mesures pour y mettre un terme.

Au fil des ans, nous avons beaucoup appris sur le régime nord-coréen. Nous avons appris qu'il ne souhaite nullement faire partie d'une communauté de nations décentes et respectueuses du droit. Il viole toutes les résolutions de l'ONU le concernant. Nous avons appris que le régime nord-coréen ne se préoccupe pas du sort de son peuple. Il lui refuse l'essentiel pour financer son programme d'armement. Nous avons également appris que les demi-mesures contre ce régime ne fonctionnent pas.

Les efforts passés visant à pousser la Corée du Nord à s'asseoir à la table des négociations ont échoué. Elle revient systématiquement sur ses engagements. Aujourd'hui, le Conseil de sécurité a choisi un mode d'action différent. Nous tentons de retirer l'avenir du programme nucléaire nord-coréen des mains d'un régime hors-la-loi. Nous avons suffisamment tenté de pousser le régime à se comporter correctement. Nous tentons à présent de l'empêcher de se doter des capacités nécessaires pour continuer à mal se comporter. Nous le faisons en portant un coup à la capacité de la Corée du Nord à se procurer le carburant et les fonds nécessaires pour poursuivre son programme d'armement. Le pétrole est le poumon de l'entreprise de la Corée du Nord visant à fabriquer et à lancer une arme nucléaire. La résolution d'aujourd'hui réduit de près de 30 % la quantité de carburant fourni à la Corée du Nord, en réduisant de plus de 55 % son approvisionnement en essence, en diesel et en fioul lourd. En outre, la résolution interdit complètement l'approvisionnement de la Corée du Nord en gaz naturel et autres produits dérivés du pétrole qui pourraient être utilisés comme substituts pour combler le manque de pétrole. Ces mesures auront de profondes répercussions.

Par ailleurs, une proportion importante des recettes de la Corée du Nord vient de ses exportations – des recettes qu'elle utilise pour financer son programme nucléaire. Le mois dernier, nous avons adopté la résolution 2371 (2017), qui lui interdit d'exporter du charbon et du fer. La résolution adoptée aujourd'hui interdit les exportations de textiles. Cela ponctionne ses recettes de près de 800 millions de dollars. Avec l'ajout de ces nouvelles sanctions plus strictes à celles adoptées le mois dernier, plus de 90 % des exportations déclarées de la Corée du Nord sont à présent totalement interdites. Qui plus est, la résolution met également un terme à la capacité du régime à tirer des profits des 93 000 citoyens nord-coréens qu'il envoie travailler à l'étranger et qu'il taxe lourdement. Cette interdiction privera le régime d'au moins 500 millions de dollars supplémentaires de recettes annuelles. Outre le 1,3 milliard de dollars de recettes annuelles dont nous allons priver la Corée du Nord, de nouvelles autorités maritimes nous aideront à l'empêcher d'obtenir des fonds en utilisant des navires pour faire de la contrebande de charbon et d'autres matières interdites dans le monde entier. Par ailleurs, la résolution interdit toute coentreprise avec le régime, ce qui représente une perte de recettes importante. Plus important encore, le régime ne peut plus obtenir les investissements étrangers, la technologie et le savoir-faire essentiels à ses industries commerciales.

Enfin, la résolution adoptée aujourd'hui gèle les avoirs des entités les plus importantes du régime nord-coréen; cette mesure touche à la fois l'armée et le Gouvernement lui-même. En bref, ces mesures sont de loin les plus strictes jamais imposées contre la Corée du Nord. Elles améliorent largement notre capacité à empêcher le régime de se procurer le carburant et les fonds nécessaires pour poursuivre ses programmes nucléaire et de missiles. Cela dit, nous savons tous que ces mesures ne seront efficaces que si tous les pays les appliquent complètement et de manière résolue.

La résolution d'aujourd'hui n'aurait pu être adoptée sans la relation solide qu'entretiennent le Président Trump et le Président chinois, Xi Jinping, et nous apprécions vivement le fait que les deux équipes collaborent avec nous. Nous avons observé d'autres signes encourageants montrant que d'autres pays d'Asie sont montés au créneau. Les Philippines ont complètement cessé de faire du commerce avec Pyongyang. La Thaïlande a considérablement réduit ses relations économiques avec la Corée du Nord. Des États beaucoup plus éloignés font également leur part. Le Mexique a récemment déclaré l'Ambassadeur nord-coréen *persona non grata*. Conjuguées à la stricte application des sanctions, ces mesures constituent des avancées importantes vers une unité internationale totale. Elles montrent clairement que tous les pays peuvent agir pour priver la Corée du Nord des fonds dont elle a besoin pour développer son arsenal nucléaire.

Aujourd'hui est un jour solennel pour les États-Unis. Il marque le seizième anniversaire des attentats terroristes qui ont tué près de 3 000 innocents, dont la plupart dans cette ville. La douleur est aussi forte aujourd'hui qu'elle l'était il y a 16 ans. Nous n'oublierons jamais les victimes du 11 septembre. Et nous n'oublierons jamais qu'il faut résister aux individus qui ont des intentions sinistres. Ce jour-là, les États-Unis ont appris qu'un massacre pouvait être commis un jour de ciel bleu, un mardi matin de toute beauté. Mais la menace à laquelle les États-Unis et le reste du monde sont aujourd'hui confrontés ne vient pas de nulle part. Le régime nord-coréen a montré qu'il ne prendra pas sur lui-même de mettre un terme à son programme nucléaire. Le monde civilisé doit faire ce que le régime refuse de faire. Nous devons arrêter sa progression vers la constitution d'un arsenal nucléaire lui permettant de frapper n'importe où dans le monde. Nous devons le faire en asséchant les sources de financement et d'approvisionnement en pétrole qui en constituent la base.

Nous n'éprouvons aucun plaisir à durcir les sanctions aujourd'hui. Nous ne cherchons pas la guerre. Le régime nord-coréen n'a pas encore franchi le point de non-retour. S'il accepte de mettre fin à son programme nucléaire, il pourra redevenir maître de son avenir. S'il prouve qu'il peut vivre dans la paix, le monde vivra avec lui dans la paix. Mais si la Corée du Nord continue de suivre cette tendance dangereuse, nous continuerons de faire pression. Le choix lui appartient.

M. Bessho (Japon) (*parle en anglais*) : Le Japon salue l'adoption à l'unanimité de la résolution 2375 (2017). Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude aux États-Unis pour leur leadership, qui nous a permis d'adopter cette résolution aujourd'hui. Nous remercions également les autres membres du Conseil pour leur appui.

En adoptant rapidement la résolution 2375 (2017) aujourd'hui, après le lancement par la Corée du Nord d'un missile balistique au-dessus du Japon le 29 août, ainsi qu'après son sixième essai nucléaire le 3 septembre, le Conseil de sécurité signale clairement à la Corée du Nord et à l'ensemble de la communauté internationale

que la poursuite par la Corée du Nord de son programme d'armements nucléaires et de missiles est inacceptable.

Récemment, le 5 août, nous avons adopté la résolution 2371 (2017) à l'unanimité, en réponse aux deux essais de missiles balistiques de portée intercontinentale effectués en juillet. La résolution avait pour objectif d'entraîner des effets significatifs, notamment celui de réduire les revenus du régime nord-coréen d'environ 1 milliard de dollars par an.

La résolution que nous avons adoptée aujourd'hui renforcera les sanctions contre la Corée du Nord à un niveau sans précédent, réduisant davantage les ressources que le régime nord-coréen utilise pour poursuivre ses programmes illicites. L'interdiction frappant les exportations de textiles depuis la Corée du Nord devrait réduire les revenus du pays d'environ 800 millions de dollars. La résolution exige également que les pays n'accordent pas de permis de travail aux travailleurs nord-coréens, qui représentent une source de revenus importante pour le régime nord-coréen. De plus, l'approvisionnement en pétrole qui arrive en Corée du Nord devrait être réduit d'environ 30%. Cette mesure devrait avoir des effets considérables sur la poursuite de ses programmes d'armes de destruction massive.

La résolution d'aujourd'hui est un appel urgent lancé au régime nord-coréen pour qu'il change d'attitude. Le Conseil de sécurité ne reculera pas face aux provocations persistantes de la Corée du Nord qui constituent un défi lancé à ses résolutions récurrentes. La communauté internationale souhaite collectivement que nous continuions d'exercer une pression maximale sur la Corée du Nord, de manière à ce qu'elle fasse preuve de sérieux et prenne des mesures concrètes pour avancer sur la voie de la dénucléarisation.

Nous devons garder à l'esprit que le Conseil de sécurité a exprimé à plusieurs reprises sa détermination à prendre des mesures supplémentaires au cas où la Corée du Nord procéderait à un nouveau tir ou à un nouvel essai nucléaire. Cette détermination est, une fois de plus, clairement exprimée dans le paragraphe 31 de la résolution. Une solution pacifique, diplomatique, que nous voulons tous, est entre les mains du régime nord-coréen. Si la Corée du Nord veut la paix et la sécurité, elle doit prendre des mesures concrètes pour la dénucléarisation de la péninsule coréenne, respecter pleinement les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et la Déclaration commune des pourparlers à six, et donc revenir à la table des négociations.

Entre-temps, tous les Membres de l'ONU doivent manifester leur engagement renouvelé à mettre en œuvre rigoureusement et pleinement les résolutions existantes du Conseil de sécurité, notamment les résolutions 2371 (2017) et 2375 (2017). Le Japon continuera de travailler très étroitement avec les membres du Conseil de sécurité et tous les autres États Membres afin de parvenir à une solution aux problèmes liés à la Corée du Nord.

M. Delattre (France) : La France salue l'adoption à l'unanimité de la résolution 2375 (2017), qui renforce les sanctions imposées par l'Organisation des Nations Unies à l'encontre de la Corée du Nord. Je tiens à remercier la Représentante permanente des États-Unis, Mme Nikki Haley, et son équipe, de même que chacun des membres du Conseil, pour leur engagement déterminé en ce sens.

Le tragique anniversaire du 11 septembre, que nous commémorons aujourd'hui, me conduit à exprimer à nouveau notre profonde sympathie à nos amis américains, comme à tous les pays qui ont été frappés par le terrorisme. Cette commémoration et la gravité qui l'entoure nous invitent aussi à être collectivement à la hauteur des lourdes responsabilités qui incombent au Conseil sur la question cruciale entre toutes de la guerre et de la paix et des conditions de la paix. C'est bien cette question qui nous réunit aujourd'hui à propos de la Corée du Nord. Et c'est pourquoi, au nom de la France, je voudrais exprimer aujourd'hui trois messages de nature politique, sous la forme de trois exigences.

La première exigence, c'est l'exigence de lucidité face à l'évolution de la menace. Ne nous y trompons pas : après les tirs balistiques intercontinentaux de cet été, puis l'essai nucléaire d'une ampleur sans précédent du 3 septembre, la menace a changé de dimension, voire de nature : de régionale, elle est devenue mondiale; de virtuelle, elle est devenue immédiate; de sérieuse, elle est devenue existentielle. C'est dire combien cette menace nous oblige et nous rassemble. C'est dire combien elle exige une réaction forte et unie du Conseil de sécurité, que la France a appelée dès l'origine et sans réserve.

La deuxième exigence, centrale aujourd'hui, c'est donc l'exigence de fermeté. Face à la fuite en avant irresponsable du régime, au mépris de ses obligations internationales, il était, plus que jamais, nécessaire d'agir rapidement, à l'unisson et avec détermination. Il était essentiel de réagir à cette attaque en règle contre la paix et la sécurité, et contre le système de droit sur lequel elles reposent. La résolution que nous venons

d'adopter constitue une étape importante et nécessaire en ce sens, afin de maximiser la pression sur le régime nord-coréen.

Cette résolution robuste renforce et élargit en effet, de manière à la fois très significative et ciblée, le régime de sanctions sur plusieurs volets importants. Je pense en particulier au très net renforcement des contraintes pesant sur les secteurs de l'économie alimentant directement le régime nord-coréen, comme le textile et les travailleurs nord-coréens. Je pense aussi aux restrictions importantes imposées aux exportations de pétrole vers la Corée du Nord. Enfin, cette résolution renforce les outils à notre disposition pour empêcher le contournement des sanctions, notamment dans le domaine maritime. Le dernier rapport du Groupe d'experts créé en application de la résolution

1874 (2009) (S/2017/742, annexe) l'a confirmé, le régime nord-coréen fait preuve de toujours plus d'inventivité pour se soustraire aux sanctions qui lui ont été imposées. Sachons y répondre en étant inventifs au carré.

Il ne s'agit pas d'une fermeté d'affichage. Les sanctions ne sont ni un leitmotiv sans objet, ni une fin en soi. Notre réaction unie, ferme et sans équivoque aujourd'hui a au fond un double objectif : d'une part, réagir à l'attitude injustifiable de Pyongyang et éviter tout signal d'impunité vis-à-vis de la violation flagrante de nos propres décisions; mais aussi, d'autre part, comme je l'ai dit, maximiser la pression sur le régime nord-coréen pour le ramener à ses obligations et à la raison.

Dans ce contexte, la troisième exigence, logiquement et chronologiquement, c'est l'exigence de la diplomatie, à laquelle la fermeté que nous exprimons ensemble aujourd'hui permettra, nous l'espérons, d'ouvrir la voie. La conviction de la France, c'est que la fermeté maximale aujourd'hui, sous la forme d'un renforcement des sanctions, est notre meilleur levier pour promouvoir un règlement politique demain. À l'inverse, tout ce qui serait perçu par le régime nord-coréen comme un aveu de faiblesse ou l'expression de divisions entre nous l'encouragerait à poursuivre ses provocations et accentuerait objectivement le risque d'une montée aux extrêmes. Pour le dire simplement, la grande fermeté que nous exprimons ensemble aujourd'hui est donc notre meilleur antidote face au risque de confrontation et notre meilleure chance d'ouvrir la voie à une solution politique – laquelle doit être fondée selon nous sur la dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la péninsule coréenne.

Nous ne fermons donc pas la porte au dialogue, et nous ne l'avons jamais fermée; c'est le régime nord-coréen qui s'obstine, par son attitude irresponsable et inacceptable, à le rejeter. Tant que la Corée du Nord restera sourde à nos injonctions et ne cessera, de provocations en provocations, d'accentuer ses menaces, nous n'aurons pas d'autre choix que d'accroître en réponse la pression. C'est l'unique solution pour ramener la Corée du Nord à la table des négociations et ouvrir la voie à la nécessaire issue politique et diplomatique sur ce dossier.

Telles sont pour la France les trois exigences complémentaires qui doivent nous guider : la lucidité sur le caractère existentiel de la menace, la fermeté maximale pour y répondre, et la diplomatie comme horizon, au service, nous l'espérons, d'une solution politique pour résoudre la crise nucléaire nord-coréenne. Alors que notre sécurité à tous est en jeu et, avec elle, l'avenir de l'ensemble du régime de non-prolifération qui en constitue une colonne vertébrale, la France invite l'ensemble des acteurs concernés à suivre ensemble ce chemin exigeant.

M. Rycroft (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Il y a un peu plus d'une semaine, la Corée du Nord a adressé un message flagrant de provocation, un message de belligérance – un sixième essai nucléaire, effectué une fois encore au mépris manifeste du Conseil de sécurité, de la région et de la communauté internationale. Aujourd'hui, par l'adoption à l'unanimité de la résolution 2375 (2017), nous avons, en réponse, adressé notre propre message. Par ce vote, nous avons fait clairement comprendre que nous ne resterons pas les bras croisés devant une telle agression, que nous ne serons pas intimidés ni effrayés, que nous répondrons aux provocations de la Corée du Nord en lui faisant subir des conséquences claires et ciblées.

Aujourd'hui nous avons pris des mesures stratégiques qui, ajoutées aux obligations existantes, viennent renforcer le régime de sanctions le plus rigoureux jamais imposé par l'ONU à un pays au XXIe siècle. Nous avons pris aujourd'hui des mesures qui montrent notre détermination à agir. Cette résolution a trois grands objectifs. Premièrement, elle restreindra les importations de gaz, de pétrole et de carburant. Deuxièmement, elle interdira les exportations de textiles, privant de la sorte le régime coréen de centaines de millions de dollars en recettes utilisées pour financer ses programmes nucléaire et de missiles. Et, troisièmement, elle mettra fin à la fourniture de permis de travail aux Nord-Coréens à l'étranger, freinant ainsi une industrie

bâtie sur l'esclavage moderne et utilisée pour détourner des fonds au profit du régime. Que l'on ne s'y trompe donc pas : nous sommes en train de serrer la vis, et nous sommes prêts à la serrer encore davantage. Tant que le régime ne comprendra pas que la voie à suivre c'est celle de la diplomatie et non de la duplicité, nous devrons utiliser tous les moyens diplomatiques à notre disposition pour faire en sorte que les pressions fassent leur effet sur Pyongyang.

Certains observateurs ont douté que le Conseil aurait, ou même pas du tout, la volonté et la capacité de réagir rapidement et à l'unisson à cette nouvelle provocation. Par cette résolution, nous avons montré que nous sommes unis dans notre condamnation de cet acte illégal et irréfléchi, et que nous sommes déterminés à faire changer de cap au régime Nord-coréen. L'accord unanime auquel sont parvenus aujourd'hui les États représentés à cette table est une mesure robuste. Nous demandons maintenant à tous les États d'accélérer leur application des sanctions, tout en notant que les décisions que nous avons prises aujourd'hui l'ont été au titre du droit international.

La Corée du Nord a entrepris une dangereuse politique de provocation. Notre rôle en tant que Conseil, et en tant que communauté internationale, est de la contraindre à changer de cap, et les sanctions sont une partie intégrante essentielle de cet effort. C'est le régime qui porte toute la responsabilité des mesures que nous avons décidées aujourd'hui. C'est la poursuite de ses actes d'agression illégaux qui nous ont amenés là. Ces actes ne constituent aucunement une réponse proportionnée aux exercices militaires défensifs légitimes menés par la Corée du Sud et les États-Unis.

Il existe une issue. La diplomatie peut mettre fin à la crise. Il faut d'abord que la Corée du Nord s'éloigne de cette voie dangereuse et qu'elle mette un terme à ses essais et à ses provocations. Tant que la Corée du Nord ne changera pas de cap, nous maintiendrons la pression à son maximum possible. C'est tout ce que nous avons fait avec la résolution d'aujourd'hui. C'est à Pyongyang qu'il revient maintenant de faire ce qu'il faut, à savoir renoncer à l'antagonisme pour choisir la désescalade.

M. Vitrenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : L'Ukraine se félicite de l'adoption à l'unanimité de la résolution 2375 (2017) en réponse au sixième essai nucléaire effectué par la République populaire démocratique de Corée. Nous saluons le fort leadership dont ont fait montre les États-Unis, qui a rendu possible l'adoption.

Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer la solidarité de l'Ukraine avec le peuple et le Gouvernement des États-Unis qui commémorent le seizième anniversaire des attentats du 11 septembre. Je suis fier que l'Ukraine ait pu contribuer à la réaction du Conseil de sécurité à cet horrible attaque terroriste en 2001 en tant que membre non permanent du Conseil, notamment en mettant les locaux de notre Mission permanente à la disposition du Conseil pour y tenir des consultations urgentes.

La poursuite des programmes nucléaire et balistique la Corée du Nord demeure le défi de prolifération le plus important à l'échelle mondiale. En outre, la militarisation accrue a déjà bien affecté – et continue de menacer – les moyens de subsistance de la population de la République populaire démocratique de la Corée du Nord. Outre qu'elle continue de détourner au profit de son arsenal nucléaire les ressources destinées à répondre aux besoins humains criants, la République populaire démocratique de Corée a pu contourner les sanctions. C'est pourquoi nous appuyons pleinement l'imposition de nouvelles sanctions robustes au régime nord-coréen, en plus du renforcement des conditions et restrictions existantes. Notre décision d'aujourd'hui prouve clairement que le Conseil reste uni et déterminé dans sa réponse à la menace nucléaire accrue sur la péninsule coréenne, ainsi que dans son intention d'éviter que le peuple nord-coréen en pâtisse.

Je tiens à réaffirmer qu'il importe que tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies mettent pleinement et intégralement en œuvre toutes les résolutions du Conseil concernant la République populaire démocratique de Corée afin d'éviter le risque d'autres provocations et de freiner les ambitions nucléaires et balistiques de Pyongyang.

L'Ukraine a voté pour la résolution, convaincue que tous les membres responsables de la communauté internationale ne doivent s'épargnent aucun effort pour restaurer le respect du droit international et trouver des solutions pour contrer les menaces les plus graves à la paix et à la sécurité mondiales.

M. Rosselli (Uruguay) (*parle en espagnol*) : L'Uruguay a voté pour la résolution 2375 (2017) et salue son adoption à l'unanimité. Depuis 21 mois que nous siégeons au Conseil de sécurité, c'est la cinquième résolution imposant des sanctions à la Corée du Nord que nous adoptons. C'est aussi la cinquième fois que ma délégation affirme que l'action du Conseil de sécurité et l'unité de ses membres sont essentielles pour contrer la

grave menace que représentent pour la paix et la sécurité internationales les violations répétées des résolutions du Conseil de sécurité par la Corée du Nord. C'est également la cinquième fois que mon pays soutient que les essais nucléaires et les tirs de missiles balistiques accroissent l'instabilité dans la péninsule coréenne et les tensions dans la région et constituent une provocation permanente à l'égard de la communauté internationale. C'est par ailleurs la cinquième fois que l'Uruguay réitère que la Corée du Nord doit d'urgence respecter les résolutions du Conseil de sécurité et renoncer à ses programmes nucléaire et de missiles balistiques. Pour la cinquième fois, l'Uruguay exhorte ce pays à renoncer à son programme nucléaire, de manière complète, vérifiable et irréversible, en mettant immédiatement fin à toutes les activités connexes, y compris les tirs recourant à la technologie de missiles balistiques et autres actes de provocation.

Les sanctions ne sont qu'un moyen d'amener le Gouvernement nord-coréen à la table des négociations. Il faut œuvrer en faveur d'un dialogue viable axé sur les résultats, le plus rapidement possible. Le règlement de la question nord-coréenne passe impérativement par le dialogue et la diplomatie, dans le cadre d'une stratégie internationale, et par l'engagement ferme de tous les pays à assurer l'application adéquate et efficace des sanctions mises en place par le Conseil de sécurité.

Enfin, pour la cinquième fois, nous réaffirmons notre engagement sans faille à continuer d'œuvrer en faveur d'une solution pacifique, diplomatique et politique permettant de parvenir à la dénucléarisation de la péninsule coréenne.

M. Cardi (Italie) (*parle en anglais*) : L'Italie se félicite de l'adoption à l'unanimité de la résolution 2375 (2017). Nous remercions les États-Unis d'avoir dirigé ce processus avec l'urgence qui s'impose et d'avoir mené les négociations dans la transparence – en particulier compte tenu des contraintes imposées par la grave situation provoquée par les agissements de la Corée du Nord.

Cette résolution est adoptée à un moment où une menace sans précédent pèse sur la paix et la sécurité internationales et où la stabilité régionale fait face à de lourds défis. Il y a une semaine, le Conseil s'est réuni pour condamner le sixième essai nucléaire effectué par le régime de la République populaire démocratique de Corée, à la suite d'une série de tirs de missiles de plus en plus téméraires. Une fois de plus, nous condamnons fermement ces actes irresponsables.

Pris ensemble, ces actes constituent un cycle de provocations sans précédent, délibérées et qui exacerbent les tensions. Ces actes de la Corée du Nord visent la communauté internationale dans son ensemble, dans le but de porter atteinte aux fondements du régime mondial de non-prolifération et à l'autorité du Conseil. Nous réitérons nos vives préoccupations face au développement du programme nucléaire et de missiles nord-coréen, qui constitue une menace inacceptable à l'échelle mondiale.

Aujourd'hui, nous avons agi dans l'unité en prenant des mesures visant à protéger notre sécurité collective et en faisant en sorte que les menaces du régime nord-coréen ne restent pas sans réponse. La résolution qui a été adoptée aujourd'hui est un texte équilibré qui prévoit un ensemble solide et complet de mesures restrictives, tout en tenant compte des préoccupations humanitaires et de la nécessité de parvenir à la dénucléarisation de la péninsule coréenne au moyen d'un processus de négociations. Ces mesures reflètent la gravité de la situation actuelle et constituent une réponse proportionnelle et appropriée.

Toutefois, la résolution ne vise pas uniquement à renforcer les sanctions. Elle indique également la voie politique sur laquelle la Corée du Nord doit s'engager, si elle le veut, pour revenir à la légalité internationale et changer ses relations avec la communauté internationale, en vue de régler la situation par des moyens pacifiques.

Nous souscrivons pleinement à l'appel lancé à la République populaire démocratique de Corée au moyen de cette résolution, pour qu'elle suspende immédiatement toutes les activités liées à ses programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques et fasse des progrès crédibles pour s'acquitter de son obligation de dénucléarisation et ouvrir la voie à une solution pacifique au moyen de négociations dignes de ce nom.

Nous partageons également les préoccupations ayant trait à la situation humanitaire dans le pays et à la nécessité de veiller à ce que ces nouvelles sanctions n'aient pas de conséquences négatives. Nous ne devons pas oublier que le peuple nord – coréen est d'abord et avant tout victime des ambitions du régime, qui l'isolent du reste du monde. Par conséquent, la communauté internationale doit continuer à fournir de l'aide aux personnes qui en ont besoin.

Enfin, en notre qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2016), nous continuerons de mettre l'accent sur l'application

intégrale et efficace du régime de sanctions par l'ensemble des États Membres de l'ONU.

M. Liu Jieyi (Chine) (*parle en chinois*) : Le 3 septembre, au mépris de l'opposition générale de la communauté internationale, la République populaire démocratique de Corée a de nouveau procédé à un essai nucléaire. Le Gouvernement chinois rejette et condamne fermement cet acte.

La Chine a toujours été engagée en faveur de la dénucléarisation de la péninsule coréenne, du maintien de la paix et de la stabilité dans la péninsule et du règlement de cette question par le dialogue et la consultation. La résolution 2375 (2017) qui a été adoptée aujourd'hui par le Conseil de sécurité reflète ces trois engagements et la position unanime de la communauté internationale, qui est opposée au développement des programmes d'armes nucléaires ou de missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée et qui est attachée à préserver le régime international de non-prolifération.

La Chine demande instamment à la République populaire démocratique de Corée de répondre favorablement aux attentes et à la volonté de la communauté internationale en mettant un terme à toutes les activités liées à ses programmes d'armes nucléaires ou de missiles balistiques, en respectant et en mettant en œuvre les résolutions du Conseil, en s'abstenant de procéder à d'autres essais nucléaires ou de missiles balistiques et en prenant des mesures efficaces en faveur de la dénucléarisation. Par ailleurs, par cette résolution, le Conseil de sécurité réaffirme qu'il importe de maintenir la paix et la stabilité dans la péninsule coréenne et dans l'ensemble de l'Asie du Nord-Est et exprime son attachement à un règlement pacifique, diplomatique et politique de la situation. En outre, le Conseil réaffirme son soutien à la reprise des pourparlers à six ainsi que son soutien aux engagements énoncés dans la Déclaration commune du 19 septembre 2005, tout en soulignant qu'il importe de s'employer à réduire les tensions dans la péninsule coréenne. Toutes les parties doivent appliquer intégralement et efficacement les dispositions pertinentes des résolutions du Conseil de sécurité. La question nucléaire dans la péninsule coréenne doit être réglée par des moyens pacifiques. Des mesures globales s'imposent pour répondre de manière équilibrée aux préoccupations légitimes de toutes les parties en matière de sécurité.

La Chine a déployé des efforts inlassables en faveur de la dénucléarisation et du maintien de la paix et de la stabilité dans la péninsule. Le 4 juillet, la Chine et la Russie ont publié une déclaration conjointe sur la question de la péninsule coréenne, sur la base d'une approche à deux volets proposée par la Chine visant à promouvoir la dénucléarisation de la péninsule, avec une approche de suspension réciproque, demandant à la République populaire démocratique de Corée de mettre un terme à ses activités liées aux programmes d'armes nucléaires et de missiles, et aux États-Unis et à la République de Corée de suspendre leurs exercices militaires à grande échelle, ainsi que sur la base de l'approche progressive proposée par la Russie. La Chine et la Russie ont élaboré une feuille de route en vue du règlement de la question de la péninsule coréenne. L'initiative conjointe présentée par la Chine et la Russie est réaliste et réalisable. Elle s'attaque à la fois aux symptômes et aux causes profondes du problème, afin de favoriser le règlement pacifique de la question nucléaire de la péninsule coréenne et de maintenir la paix et la stabilité dans la péninsule. À cet égard, nous espérons que les parties concernées appuieront cette proposition et y réagiront favorablement.

Nous espérons que les États-Unis tiendront compte des quatre choses suivantes « à ne pas faire » dans le cadre de leurs politiques pertinentes concernant la République populaire démocratique de Corée : rechercher un changement de régime; inciter à un effondrement du régime; promouvoir l'accélération des efforts en vue de la réunification de la péninsule; et déployer des troupes au nord du 38e parallèle.

La Chine est un voisin proche de la péninsule coréenne. Nous avons toujours été engagés en faveur de la dénucléarisation de la péninsule, et nous nous opposons à ce que ce territoire devienne le théâtre de la guerre ou du chaos. Le renforcement du déploiement militaire dans la péninsule coréenne et l'objectif de la dénucléarisation et du maintien de la paix et de la stabilité sont diamétralement opposés.

Le déploiement du système antimissile balistique THAAD compromet l'objectif d'équilibre stratégique. Il nuit également aux intérêts stratégiques de sécurité des pays de la région, dont la Chine. La Chine exhorte vivement les parties concernées à suspendre le déploiement de ce système et à retirer tout le matériel connexe. À l'heure actuelle, la situation sur la péninsule est sensible, complexe et grave. Les parties concernées doivent rester calmes et s'abstenir de discours ou d'actes susceptibles d'attiser les tensions. La priorité actuelle est de mettre strictement en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité

dans leur intégralité, et les parties concernées doivent reprendre les pourparlers et les négociations le plus tôt possible, s'efforcer de faire progresser le processus de dénucléarisation et préserver la paix et la stabilité sur la péninsule. Le Conseil doit assumer sa responsabilité historique à cet égard.

La Chine continuera de promouvoir le dialogue et les consultations, d'œuvrer aux côtés de toutes les parties concernées et d'entreprendre des efforts positifs et constructifs pour faire en sorte qu'un règlement approprié soit rapidement trouvé, de manière à régler la situation qui règne actuellement sur la péninsule, à parvenir à la dénucléarisation et à garantir une paix et une stabilité de long terme sur la péninsule.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : Le fait que la Corée du Nord persiste à ne tenir aucun compte des normes mondiales et s'entête à défier les résolutions du Conseil de sécurité met des millions de personnes en danger. Ses actions font peser une menace non seulement sur la région, mais aussi sur nous tous. Il s'agit véritablement d'une menace manifeste à la paix et la sécurité internationales.

C'est pourquoi la Suède se félicite de l'adoption de la résolution 2375 (2017) aujourd'hui. Face aux agissements déstabilisateurs de la Corée du Nord, il importe que le Conseil affiche une nouvelle fois son unité et sa détermination face à la crise la plus dangereuse à laquelle nous soyons actuellement confrontés.

La Suède renouvelle sa condamnation de l'essai nucléaire réalisé récemment par la Corée du Nord. Nous exhortons de nouveau la Corée du Nord à respecter les décisions du Conseil et à répondre à l'appel que lui a lancé la communauté internationale tout entière pour qu'elle cesse ses provocations, s'acquitte de ses obligations internationales, s'engage dans un dialogue constructif et abandonne ses programmes d'armes nucléaires et balistiques de manière complète, vérifiable et irréversible.

Les sanctions renforcées adoptées aujourd'hui visent à accentuer la pression sur le régime nord-coréen et à contribuer à un changement de comportement. Pour y parvenir, les sanctions doivent être intégralement appliquées. Des efforts accrus sont nécessaires à cet égard. Les recommandations que le Groupe d'experts a présentées au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) doivent être mises en œuvre. Il incombe à tous les États Membres de l'ONU de faire tout leur possible pour veiller à ce que le régime de sanctions soit suivi d'effets.

Cela étant, les sanctions ne suffiront pas à régler la situation sur la péninsule coréenne. De même, il n'existe aucune option militaire viable pour mettre fin à la crise. La solution doit être pacifique, diplomatique et politique. Nous accueillons favorablement le fait que la résolution demande instamment que des efforts supplémentaires soient entrepris pour réduire les tensions et faire avancer les perspectives d'un règlement global.

En conséquence, parallèlement aux sanctions plus strictes adoptées ce jour, il nous faut d'urgence intensifier nos efforts en matière de diplomatie agissante afin d'apaiser les tensions, de renforcer la confiance et d'empêcher toute escalade, dans le but d'ouvrir la voie à un dialogue autour d'une solution pacifique et globale. Il est clair que, pour atteindre les objectifs de plus long terme, il est urgent de parvenir à un accord régional en matière de sécurité. L'ONU doit fournir un appui supplémentaire, en particulier s'agissant d'activités susceptibles de renforcer la confiance dans la région, et il nous faut envisager dans quelle mesure les bons offices du Secrétaire général peuvent apporter une contribution.

Les provocations constantes de la Corée du Nord, ainsi que la rhétorique agressive employée actuellement, sont dangereuses et risquent d'être lourdes de conséquences imprévues. Dans l'immédiat, sur fond de fortes tensions, il est impératif qu'une communication intercoréenne directe soit établie pour éviter les malentendus et les mauvais calculs. En tant que membre de la Commission neutre de contrôle, nous appelons la Corée du Nord à renouer le contact à la station frontalière de Panmunjom.

En investissant dans des programmes d'armes onéreux, le régime nord-coréen affiche le mépris le plus total pour le bien-être de sa propre population, qui continue de subir de sérieuses violations des droits de l'homme et de connaître une grave situation humanitaire. Il est important de souligner qu'aucune des mesures adoptées aujourd'hui ou dans le cadre des résolutions précédentes ne vise à empêcher ou à compliquer les efforts menés actuellement par l'ONU et ses partenaires pour apporter une aide humanitaire vitale. Il convient également de noter que, à l'approche du rigoureux hiver nord-coréen, il sera probablement nécessaire d'apporter un appui accru aux efforts humanitaires.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La Russie n'accepte pas l'ambition qu'a la

République populaire démocratique de Corée de devenir un État doté d'armes nucléaires et a appuyé toutes les résolutions du Conseil de sécurité exigeant que Pyongyang mette fin à ses programmes nucléaires et de missiles, en vue de dénucléariser la péninsule coréenne. C'est pourquoi nous avons appuyé et appuyons les sanctions prévues par ces résolutions afin d'inciter la République populaire démocratique de Corée à respecter les exigences du Conseil de sécurité.

Cela vaut tout autant pour les exigences énoncées dans la résolution 2371 (2017), même si, lors de son adoption, nous avions souligné que les mesures visant à faire peser une pression économique et financière sur les autorités de la République populaire démocratique de Corée avaient quasiment épuisé leur potentiel et qu'imposer de nouvelles restrictions reviendrait à une tentative d'étrangler l'économie du pays, d'instaurer un embargo total sur le pays et de provoquer une grave crise humanitaire. En d'autres termes, ce dont il serait alors question ne se limiterait pas à tarir les filières qui alimentent des activités nucléaires et balistiques prohibées, mais reviendrait à infliger des dommages inacceptables à des civils innocents.

Dans le même temps, nous avons proposé une solution raisonnable et réaliste pour remplacer la logique et l'ultimatum des sanctions, qui, à maintes reprises, ont démontré leur inefficacité. Cette autre option consisterait à lancer la mise en œuvre non seulement du volet consacré aux sanctions des résolutions susmentionnées du Conseil de sécurité, mais également des dispositions appelant à la recherche d'un règlement politique et diplomatique pacifique de la question nucléaire sur la péninsule coréenne, grâce au dialogue et aux négociations. Ces dispositions se retrouvent dans toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Ne pas en tenir compte représenterait une violation directe des accords de consensus auquel le Conseil est parvenu.

Qui plus est, le fait que les rédacteurs se soient montrés réticents à évoquer, dans le texte de la résolution, l'importance que revêtent les missions de bons offices et le potentiel de médiation du Secrétaire général, ainsi que le refus de réaffirmer la déclaration du Secrétaire d'État des États-Unis, M. Tillerson, sur les « quatre non » – à savoir qu'il n'est prévu ni de commencer une guerre, ni de procéder à un changement de régime, ni de forcer la réunification des deux Corées ni de violer le 38e parallèle – soulèvent de sérieuses questions auxquelles nous n'avons pas encore reçu de réponse.

La Russie, comme l'a souligné le Président Poutine le 5 septembre en Chine, condamne fermement la récente provocation de Pyongyang, à savoir l'essai nucléaire effectué le 3 septembre. Toutefois, nous sommes convaincus que dissiper la menace qui plane sur la péninsule coréenne ne découlera pas de sanctions supplémentaires, mais exclusivement de moyens politiques. C'est précisément l'approche qu'ont proposée la Russie et la Chine dans leur déclaration conjointe du 4 juillet, laquelle a défini une feuille de route permettant d'avancer progressivement sur la voie d'un règlement, en commençant par la désescalade et par une réduction bilatérale des tensions, suivies de la mise en œuvre de mesures de confiance et de la création de conditions propices à la reprise des négociations. Nous pensons que ce serait une grave erreur que de sous-estimer cette initiative sino-russe, qui est toujours d'actualité au Conseil de sécurité, et nous allons insister pour qu'elle soit examinée.

Nous avons appuyé l'adoption de la résolution 2375 (2017) aujourd'hui car, même si nous sommes convaincus que des pressions sans fin et le refus de dialoguer n'ont pas d'avenir, il est inconcevable de ne pas réagir fermement face à des essais nucléaires.

Dans le même temps, nous avons immédiatement souligné que la réaction du Conseil de sécurité devait être mûrement réfléchie et devait tenir compte des aspects humanitaires de la situation en Corée du Nord, des intérêts légitimes de la population civile et des facettes spécifiques des relations bilatérales entre Pyongyang et ses partenaires étrangers qui n'ont rien à voir avec les programmes nucléaire ou balistique mais qui répondent aux besoins des civils.

Au cours de nos travaux sur la résolution, nombre de nos collègues ont déclaré que ce texte allait servir de prologue aux efforts visant à parvenir à un règlement politique. Nous voudrions en voir la preuve très rapidement. Nous demandons à tous les membres du Conseil et aux États Membres de l'ONU de prendre des mesures concrètes – non pas en paroles mais en actes – afin de trouver une solution politique et diplomatique au problème de la péninsule coréenne.

M. Seck (Sénégal) : À son tour, la délégation sénégalaise salue l'adoption à l'unanimité des 15 membres du Conseil de sécurité de la résolution 2375 (2017) sur la non-prolifération en République populaire démocratique de Corée et se félicite de l'esprit constructif qui a présidé à sa négociation et à son adoption sous la plume de la délégation américaine.

Comme l'y astreignent sa responsabilité première dans le maintien de la paix et la sécurité internationales, ainsi d'ailleurs que les nombreuses résolutions qu'il a adoptées sur le sujet, le Conseil de sécurité se devait de réagir en prenant des mesures supplémentaires qui renforcent considérablement celles déjà en vigueur – réaction robuste et logique à la poursuite méthodique par les autorités de la République populaire démocratique de Corée du programme nucléaire militaire illégal en violation délibérée des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, ainsi que du régime de non-prolifération. Ce programme nucléaire constitue par ailleurs une menace directe à la sécurité de la navigation aérienne et à la sûreté de millions de personnes vivant, travaillant ou transitant dans la zone, dans la mesure où il n'est point fait de préavis ni de notification avant les tirs et les essais. Le test d'une bombe à hydrogène effectuée le 3 septembre dernier a même fait trembler la terre dans les pays voisins de la République populaire démocratique de Corée.

La délégation sénégalaise voudrait souligner que cette batterie de mesures ciblées prises à juste raison pour répondre au défi que constitue le programme militaire et balistique nord-coréen doit faire partie d'une stratégie globale et politique à même d'engager instamment les parties au dialogue pour la dénucléarisation de la péninsule coréenne avec le soutien de la communauté internationale.

C'est pourquoi, réitérant l'attachement de mon pays au règlement pacifique et diplomatique de cette question, je lance un appel au maintien de l'unité du Conseil en vue de la reprise des pourparlers à six pour parvenir à une dénucléarisation vérifiable de la péninsule coréenne et favoriser ainsi une coexistence pacifique des pays et des populations de la région. Fort heureusement – et c'est là l'autre point fort de cette résolution – les paragraphes 28, 29 et 30 de la résolution 2375 (2017) engagent et ouvrent une belle perspective politique. Il reste maintenant à relever le défi de l'application. Comme nous le disait tout à l'heure en consultations le Représentant permanent de l'Italie en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006), la mise en œuvre reste encore à désirer.

M. Aboulatta (Égypte) (*parle en arabe*) : L'Égypte a voté pour la résolution 2375 (2017) en raison de son indéfectible engagement de principe en faveur de la crédibilité du régime du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), mais aussi de la crédibilité et du rôle du Conseil de sécurité dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Elle souhaite montrer l'exemple en ce qui concerne la façon de gérer toute menace visant le régime du TNP avec sérieux et sans deux poids, deux mesures.

L'Égypte exhorte une fois de plus la République populaire démocratique de Corée à mettre fin à ses violations incessantes des résolutions du Conseil de sécurité. Nous lui demandons de revenir au TNP en tant qu'État non doté d'armes nucléaires et l'engageons à donner suite aux appels répétés qui lui sont lancés pour qu'elle reprenne le dialogue et les négociations sur la dénucléarisation de la péninsule coréenne en vue d'instaurer une paix durable entre les deux Corées. L'Égypte exhorte la République populaire démocratique de Corée à cesser immédiatement toute activité susceptible de porter atteinte à la sécurité régionale en Asie du Nord-Est ou à la paix et à la sécurité internationales. Nous lançons cet appel, conscients de la nature des violations répétées commises par la Corée du Nord à l'encontre des résolutions du Conseil de sécurité, qui constituent une menace pour la paix et la sécurité internationales et régionales. Il s'agit d'une menace grave pour la sécurité régionale de l'Asie du Nord-Est.

L'Égypte réaffirme sa condamnation la plus catégorique de toutes les violations commises par la Corée du Nord. Nous appuyons le rôle que le Conseil de sécurité continue de jouer alors qu'il s'acquitte de ses responsabilités. Une fois encore, l'Égypte invite toutes les parties prenantes à trouver une solution pacifique à la situation dans la péninsule coréenne, conformément aux dispositions des résolutions du Conseil de sécurité, y compris en relançant les pourparlers à six. Cela permettrait de sortir de l'impasse actuelle qui exacerbe les tensions et aggrave la situation. L'Égypte réaffirme la nécessité de ne pas oublier les considérations et les besoins humanitaires, à l'heure de mettre en œuvre les mesures rigoureuses adoptées aujourd'hui.

Pour terminer, l'Égypte se félicite de toutes les idées et initiatives constructives qui permettraient de résoudre cette crise, dont les répercussions négatives s'étendent bien au-delà de l'Asie du Nord-Est, par le biais de la négociation. L'Égypte appuie le rôle central joué par l'ONU dans le cadre de ces efforts afin de promouvoir la diplomatie et la recherche d'une solution politique tout en préservant l'unité de la communauté internationale et du Conseil de sécurité, alors que nous cherchons à régler cette crise avec la sagesse qui s'impose.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Le Kazakhstan salue la détermination unanime dont ont fait preuve les membres du Conseil pour exhorter la Corée du Nord à mettre fin à son programme nucléaire en adoptant aujourd'hui la résolution 2375 (2017), qui durcit et élargit le régime de sanctions.

Nous déplorons le fait que la République populaire démocratique de Corée poursuit ses violations incessantes des résolutions du Conseil de sécurité, ce qui entraîne inéluctablement des conséquences plus sévères pour le pays et ses dirigeants. Malgré les appels urgents lancés par la communauté internationale et son rejet des actes de provocation commis par la République populaire démocratique de Corée, celle-ci s'entête à développer son potentiel de missiles nucléaires, faisant planer une menace sur la paix et déstabilisant la situation en Asie de l'Est et dans le monde. À cet égard, nous ne parlons pas d'une menace virtuelle, mais d'une menace bien réelle pour les populations des pays voisins et au-delà.

Après une série de tirs de missiles balistiques améliorés, la République populaire démocratique de Corée a une fois de plus choqué la planète en réalisant son horrible essai nucléaire. La politique irresponsable de la République populaire démocratique de Corée a des effets néfastes sur le processus mondial de non-prolifération nucléaire et entrave les efforts collectifs visant à assurer un avenir exempt d'armes nucléaires pour la planète. En tant que pays gravement touché par les essais nucléaires, le Kazakhstan s'oppose fermement à ces violations odieuses. Nous sommes intimement convaincus qu'au XXIe siècle, il n'y a pas de place pour les essais nucléaires.

Partant de sa position de principe, le Kazakhstan appuie la nouvelle résolution en espérant qu'elle enverra un message clair et fort à Pyongyang pour lui signifier que le monde n'accepte pas la politique nucléaire de la Corée du Nord. Nous espérons que Pyongyang entendra l'appel et agira en conséquence. La résolution prévoit des sanctions sévères qui visent à persuader Pyongyang de changer de cap en faveur d'un avenir exempt d'armes nucléaires.–Dans le même temps, elle ouvre également la porte à la reprise du dialogue si la Corée du Nord le souhaite vraiment.

Nous appelons une fois de plus la République populaire démocratique de Corée à entendre le message de l'humanité et à s'engager dans la voie de la prudence et du dialogue.

M. Llorentty Solíz (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : La Bolivie renouvelle sa condamnation la plus énergique des essais nucléaires et des tirs de missiles balistiques réalisés par la République populaire démocratique de Corée. Nous appelons de nouveau ce pays à abandonner complètement son programme nucléaire et de missiles balistiques, de manière vérifiable et irréversible, et à respecter les dispositions des résolutions du Conseil de sécurité. La Bolivie, qui fait partie de la première région à être déclarée zone exempte d'armes nucléaires, en application du Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes, plus connu sous le nom de Traité de Tlatelolco, a voté pour la résolution 2375 (2017). Elle y a été poussée par sa vocation pacifiste et son rejet de la mise au point et de la fabrication d'armes nucléaires, qui constituent de graves violations des traités internationaux en vigueur relatifs à ce domaine, aux droits de l'homme et à la vie même.

Nous estimons que les sanctions ne doivent pas être une fin en soi. Elles doivent servir à rapprocher les parties de la table des négociations, en prenant systématiquement en compte la situation humanitaire, en l'occurrence celle de la population nord-coréenne. Les sanctions à elles seules ne permettront pas de régler la situation, et faute de solutions politiques et diplomatiques, nous serions confrontés à un échec collectif du Conseil de sécurité.

À cet égard, la Bolivie, conformément au paragraphe 27 de la résolution 2371 (2017), propose que le Conseil de sécurité entreprenne dès que possible des efforts visant à ramener les parties à la table des négociations et à relancer les pourparlers à six. Nous réitérons qu'il faut s'abstenir de tout acte de provocation et de tout mesure unilatérale ou contraire au droit international et aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Nous réitérons également notre appui à l'initiative chinoise de double moratoire, qui vise à réaliser un gel simultané des activités sur la péninsule coréenne, et à l'initiative russo-chinoise ainsi qu'à sa feuille de route, qui représentent l'unique proposition concrète en vue de régler cette situation.

Enfin, la Bolivie prie de nouveau toutes les parties concernées de renoncer à toute option militaire et à la menace d'emploi de la force et de reprendre les négociations aux fins d'un règlement pacifique, diplomatique et politique qui aboutira à la dénucléarisation de la péninsule coréenne.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Éthiopie.

Nous nous félicitons de l'adoption à l'unanimité de la résolution 2375 (2017), dont nous estimons qu'elle constitue une réaction appropriée du Conseil de sécurité à la suite d'une succession d'actes de provocation commis par la République populaire démocratique de Corée, qui représentent une escalade dangereuse de la situation sur la péninsule coréenne. Le dernier acte de la République populaire démocratique de Corée a rendu la situation encore plus dangereuse. Il est absolument essentiel de maintenir l'unité du Conseil concernant ce problème extrêmement grave, qui pourrait facilement échapper à tout contrôle, avec toutes les conséquences que cela implique. La résolution que nous venons d'adopter montre que le Conseil en est tout à fait conscient, puisqu'il se déclare préoccupé par les conséquences dangereuses à grande échelle pour la sécurité régionale que pourrait avoir le tour pris par les événements dans la péninsule coréenne. Nous nous félicitons que cette prise de conscience explique l'unité que nous continuons d'observer au sein du Conseil. Cette unité se manifeste amplement dans le résultat des négociations, dont cette résolution est l'aboutissement.

Nous estimons qu'il n'existe pas de solution militaire à la crise sur la péninsule coréenne, et nous espérons que cette résolution et l'unité des membres du Conseil faciliteront la recherche d'une solution diplomatique globale, ce sur quoi insiste la résolution. Aucun effort ne doit être épargné pour veiller à ce que ce règlement intervienne au plus vite, car s'il n'est de règlement politique de la crise, l'autre option est – pour parler poliment – difficilement envisageable.

Je conclus mes brèves remarques en exprimant mon appréciation pour la souplesse dont ont su faire preuve toutes les parties qui ont joué un rôle actif dans la finalisation de cette résolution et pour la sagesse manifeste dont est imprégné le produit final.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole au représentant de la République de Corée.

M. Cho Tae-yul (République de Corée) (*parle en anglais*) : Premièrement, je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance dans le prolongement du débat (voir S/PV.8039) tenu la semaine dernière concernant le sixième essai nucléaire effectué par la Corée du Nord, le 3 septembre. Je me félicite d'avoir l'occasion de participer à cet important débat.

La République de Corée accueille avec satisfaction et appuie pleinement l'adoption de la résolution 2375 (2017), qui introduit de nouvelles sanctions robustes contre la Corée du Nord en réaction au plus puissant essai nucléaire qu'elle ait mené à ce jour, au mépris des nombreux avertissements de la communauté internationale. Nous apprécions le dynamisme des États-Unis, qui a été crucial pour parvenir à l'adoption de cette résolution. Nous savons à quel point il est difficile de négocier un tel résultat en l'espace d'une semaine. Notre appréciation s'adresse également aux autres membres du Conseil de sécurité, en particulier la Chine et la Russie, pour leur coopération, sans laquelle l'adoption de cette résolution n'aurait pas été possible.

L'adoption à l'unanimité de cette résolution dans un délai aussi court reflète non seulement l'urgence que le Conseil de sécurité attache au règlement du problème nucléaire nord-coréen, mais également la gravité réelle de la situation sur la péninsule coréenne, qui est le résultat d'un acte injustifiable commis en violation flagrante des normes et obligations internationales. Cette résolution contient les sanctions les plus strictes jamais adoptées contre la Corée du Nord. Non seulement l'approvisionnement en pétrole de la Corée du Nord va considérablement diminuer, mais celle-ci va également perdre deux de ses principales sources de revenus, à savoir les exportations de textiles et l'envoi de travailleurs à l'étranger. Nous estimons que ces mesures, si elles sont pleinement mises en œuvre, limiteront considérablement la capacité de la Corée du Nord à continuer de mettre au point des armes nucléaires. Cette résolution envoie également à Pyongyang un message clair : ça suffit!. Si elle poursuit dans cette voie, la Corée du Nord ne fera qu'accentuer son isolement, mettre en péril sa stabilité politique et compromettre son développement économique. Ce n'est sûrement pas ce qu'elle souhaite, mais c'est ce à quoi elle sera certainement confrontée si elle ne change pas immédiatement de cap.

En mettant en place les mesures les plus strictes et robustes en vertu de cette nouvelle résolution, la communauté internationale réaffirme sa volonté inébranlable de rester unie pour empêcher la Corée du Nord de continuer à mettre au point des armes nucléaires. Notre objectif n'est pas de mettre la Corée du Nord à genoux, mais de trouver une solution pacifique à la question du nucléaire nord-coréen.

Dans les circonstances actuelles, où la Corée du Nord rejette catégoriquement toute forme de dialogue avec quelque pays que ce soit, il n'existe tout simplement pas d'autre option viable que le renforcement des sanctions, pour ramener Pyongyang à la table des négociations afin de réaliser la dénucléarisation. Des sanctions économiques strictes sont indubitablement l'unique option diplomatique envisageable à cette fin dans les circonstances actuelles.

Pour que la Corée du Nord abandonne son rêve de devenir un État doté d'armes nucléaires, j'appelle tous les membres de la communauté internationale à appliquer intégralement et scrupuleusement les mesures énoncées dans toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2375 (2017) adoptée aujourd'hui. Pyongyang sentira cette fois le véritable poids des sanctions.

La séance est levée à 19 h 20.